

# Résultat de la recherche avancée de témoignage

## Conduire une démarche de gestion intégrée du site de l'EPL de Valdoie dans une perspective agro-écologique

EPL Lucien QUELET, Bourgogne-Franche-Comté

BP 127 – 95, rue de Turenne

90300 Valdoie

Tél : 0384584960

Site web : <https://www.valdoie-formation.fr/>

Responsable : Vincent Dufraisse ,  
[vincent.dufraisse@educagri.fr](mailto:vincent.dufraisse@educagri.fr)

Rédacteur de la fiche : Anita Brigand, enseignante en Aménagement paysager ,  
[anita.brigand@educagri.fr](mailto:anita.brigand@educagri.fr)

### DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION

La démarche de Gestion intégrée de l'espace (GIE) a permis de mettre en cohérence les exigences des référentiels pédagogiques avec la gestion du parc de l'établissement : le parc est devenu un outil de transmission opérationnel pour les pratiques agroécologiques en paysage.

Cette cohérence a été possible grâce à la mise en place d'une méthode collaborative et co-constructive de la conduite du projet. En effet chacun a pu exposer ses positions dans un contexte pluridisciplinaire ce qui a dédramatisé les changements attendus par les référentiels de formation. Encadrés par ce dispositif co-constructif, les idées et

propositions ont émergé et une cohérence pédagogique collective a pu se construire pour **l'approche agro-écologique de la gestion du parc paysager de l'établissement et les projets qui y sont menés.**

De nouvelles responsabilités ont émergé (responsable de gestion du parc, responsable des projets sur le parc, référente écologie, coordinatrice) qui ont pour mission de veiller à cette cohérence. Un poste de service civique environnement a été créé en appui à cette structuration. Un temps hebdomadaire (30 minutes tous les lundis matin) est consacré à la conception raisonnée des projets sur le parc et à la gestion respectueuse des espaces paysagers en présence de la direction générale. Ce temps partagé est ouvert à tous les acteurs de l'établissement et nous permet d'évaluer les besoins nécessaires pour mener cette transition. Ainsi nous avons mis en place des **actions** dont **les plus marquantes** sont les suivantes :

### **1. Co-construction d'un plan de gestion différenciée avec les différents acteurs de l'établissement (voir plaquette gestion différenciée à télécharger).**

Cet outil a été créé en vue de la transmission des bonnes pratiques paysagères et est la référence pour tous les travaux d'entretien menés sur le parc. Il donne un sens agro-écologique aux tâches d'entretien comme par exemple :

- les résidus des tontes sont maintenant valorisés en paillage ou en compost par l'atelier maraîchage ce qui permet d'aborder la question de la rémanence des produits,
- les feuilles mortes utilisées comme couverture dans les massifs arbustifs permettent d'expliquer le rôle des paillages pour la vie des sols,
- l'acceptation du jaunissement des surfaces enherbées pose la question de l'utilisation de l'eau d'arrosage dans les espaces verts et du choix des gammes végétales

à utiliser.

Le plan de gestion a été complété entre autre par une charte présentant les bons gestes durant les travaux pratiques (voir la charte du jardinier à télécharger) et de la signalétique sur le parc.

**2. Un plan de gestion élaboré avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté** pour une zone humide située dans notre parc, permet aux enseignants/formateurs de mieux contextualiser auprès des apprenants l'intérêt des relevés et des travaux effectués sur cette espace particulier : la reconnaissance, le suivi des plantes invasives et les techniques de lutte mises en œuvre. Ce plan est intégré au plan de gestion différenciée présenté en 1.

**3-Le Plan Local de Formation intègre annuellement des formations sur les thématiques paysagères d'actualité** (M. Prieur, arbusticulteur, raisonner la taille des arbustes, M. Kraft, arboriculteur, gestion du patrimoine arboré...) permettent à l'équipe technique de monter en compétence et de transmettre les bonnes pratiques soit par la remise à jour de leurs cours ou de leurs travaux pratiques, mais aussi dans l'implication des diagnostics sur le site . (voir le témoignage Pollen C. Mammou).



**4-En perpétuelle évolution, le site va se doter d'une placette devant le magasin de producteurs.** Confiée à une classe de BTS Aménagement Paysagers le cahier des charges établi par le groupe de travail a guidé les apprenants vers une approche eco-conceptuelle de ce nouvel espace : quels choix de revêtements de sols ? quels choix d'espèces végétales locales adaptées et peu gourmandes en eau ? Quelle meilleure

localisation pour les espaces de rencontres ? Comment sensibiliser les clients à ces questions ?... Maintenant, pour chaque projet mené sur le parc de l'établissement les questions liées à l'eco-conception sont posées.

**5-Cette cohérence** est inscrite dans le projet d'établissement et **l'obtention du label EcoJardin en 2016** ainsi que l'opportunité d'un tiers temps en design-agroécologique consolide notre démarche.



**6- La posture de l'enseignant/formateur technique en paysage face à l'agroécologie a changé** : l'inquiétude face aux changements et aux méconnaissances laisse la place, grâce au projet de gestion intégrée de l'espace, à des passerelles et des échanges entre disciplines, techniques et scientifiques en particulier. Le site de l'établissement de Valdoie devient un support riche et intéressant pour créer des situations pédagogiques en cohérence avec la démarche agroécologique, que ce soit pour l'apport de connaissances, la mise en œuvre de pratiques d'entretien et de création, de gestes techniques ou les approches de diagnostic, d'analyse et de conception.

Cette démarche nous permet maintenant de contextualiser nos pratiques pédagogiques : les diagnostics, les projets, les chantiers, les travaux d'entretien menés sur le site de l'établissement font sens. Ce sens indispensable pour un meilleur raisonnement en agroécologie.

***Comment l'approche paysagère peut-elle apporter une cohérence à l'ensemble du site qui réponde aux problématiques de l'enseignement agricole d'aujourd'hui et aux enjeux actuels des professionnels ?***

## **Présentation de l'établissement dans lequel s'est déroulé la démarche.**

Le site de l'EPL de Valdoie couvre 14 ha. Il est composé d'un Lycée, d'un CFA, d'un CFPPA, d'une exploitation horticole, d'un atelier de maraîchage et d'un magasin de producteurs. Les filières des formations dispensées sont le paysage, le maraîchage, l'horticulture, l'animalerie, le commerce, la fleuristerie et la pisciculture. Composé des bâtiments de cours et administratifs, il comprend également un internat et une restauration. Des espaces



paysagers variés comme une zone humide, des espaces d'accueil et de travaux pratiques constituent l'environnement quotidien des 700 apprenants, 100 personnels et extérieurs qui fréquentent notre site. Cette diversité d'acteurs, de fonctions des espaces, de projets pédagogiques et techniques est porteuse de situations de gestion, de méthodes de travail très variées qui demandent à être partagées et coordonnées pour une image plus lisible de l'établissement et davantage de cohérence pédagogique.

### **Conditions de la démarche :**

Collaborative en interne à l'EPL, en lien avec la révision du projet d'établissement, avec un appui externe : Lamia Otthofer, Département 3DFI-CEZ Rambouillet

### **Mise en place et déroulement de la démarche :**

- 1. Annonce de la démarche et sensibilisation des personnels** avec projection puis débat autour du film : L'écologie du paysage au service de la biodiversité ? Mobiliser l'enseignement agricole pour mieux concilier agriculture et biodiversité. Production/Bergerie Nationale de Rambouillet (vidéo en bas de cette page).

<http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/r-d-3dfi/ressources/biodiversite-et-paysage/biodiversite/ressources/>

2. **Constitution d'un groupe de travail** de volontaires représentants chaque secteur d'activité de l'EPL.
3. Spatialisation des problématiques soulevées sur un plan au 1/500° :

- espaces à projets à toutes échelles et temporalités,
- espaces à conflits d'usages,
- espaces aux fonctions acceptées de tous,
- les connections entre les espaces et les zones de transitions

Cette étape a permis à chacun de s'exprimer et de poser une vision partagée sur le parc.

4. **Réalisation d'un plan de zonage** regroupant les espaces aux problématiques communes en fonction de leurs usages et potentialités :

- Zone image de marque : espace le plus fréquenté 'les espaces paysagers sont soumis à l'art du jardinier'
- Zone espace naturel : les zones humides 'priorité à la biodiversité'
- Zones de transitions : espaces situés entre les deux zones ci-dessus et l'environnement proche 'approche paysagère et agro-écologique'

Cette étape nous a permis de clarifier et d'orienter la conception et la réalisation des actions sur le parc en fonction de leurs vocations.

5. **Identification, priorisation et suivi des actions dans un document de pilotage** relié au projet d'établissement :

- Axe 1 : Conduire une gestion intégrée du site de l'EPL dans le cadre d'une démarche agro-écologique
- Axe 2 : Donner une dimension d'apprentissage à la

gestion intégrée du site dans



enseigner à produire

autrement

- Axe 3 : Valoriser, communiquer, capitaliser

### ***Quelques exemples pour illustrer les axes :***

Axe 1 :

- mise en place du plan de gestion différenciée du parc
- rédaction d'un cahier des charges pour l'aménagement d'une place permettant l'accueil des apprenants et des clients du magasin de producteurs dans un esprit agro-écologique

Axe 2 :

- création de situations d'apprentissage en lien avec la gestion du site

Axe 3 :

- réalisation d'un livret à destination des usagers présentant les alternatives eco-responsables au jardin (voir 'la nature va être contente' à télécharger)

**Après 4 ans :**

**La démarche est consolidée :**

1. *Institutionnalisation en interne :*



## ▪ Inscription des trois axes dans le Projet



d'établissement,

- Définition des missions des porteurs de la gestion intégrée du site (3 missions : gestion du parc, conduite de projets, coordination),
- Structuration d'un temps de parole, d'échange et d'organisation hebdomadaire pour la gestion du site,
- Formation des personnels (PLF) et sensibilisation (journée des personnels),
- Embauche d'un-e Service Civique Environnement

### 2. *Professionalisation de nos champs de compétence :*

- Reconnaissance professionnelle (obtention du label EcoJardin en 2016),
- Création d'une plate-forme de stockage des matériaux et des déchets,
- Conventonnement avec le Conservatoire des Espaces Naturels pour la gestion de la zone humide

### 3. *Essaimage :*

- Montage de journées à thème agro-écologiques pour les agents des collectivités,
- Accompagnement de collectivités à la gestion différenciée,
- Organisation de formations alternatives au désherbage chimique pour le CNFPT,
- Communication auprès de différents partenaires : Villes et Villages fleuris, Ecole d'agriculture à Grangeneuve



(Suisse), EPL Evreux

*Quelques exemples :*

- 2ndes GT : cartographie des plantes invasives dans le



cadre du suivi de la  
gestion de la zone humide

- 2NJPF : re- et connaissance de la flore spontanée en vue de son acceptation dans le zonage 'zones de transitions' correspondant du plan de gestion différenciée,
- BP Aménagement Paysager : mise en lien entre les tâches de gestion et le plan de gestion différenciée (par exemple paillage des massifs avec les feuilles au lieu de les exporter- notion de rémanence et de cycle) ...

## **FICHIERS A TELECHARGER**

Descriptif : *La charte du jardinier*

[Valdoie-charte-du-jardinier.pdf](#)

Descriptif : *La plaquette EcoJardin*

[EcoJardin-plaquette.pdf](#)

Descriptif : *Plaquette Gestion Différenciée*

[plaquette-gestion-différenciée.pdf](#)

Descriptif : *Affiche La nature va être contente*

[La-nature-va-être-contente.pdf](#)

## **VIDEOS**

**Date** :30 novembre 2018

**Mots-clés** : Conduite de projet, Numérique éducatif, Partenariats, Pédagogie de projet, Professionnalisation, dynamique d'équipe, Qualité, Label

**Voie de formation** : Formation initiale

**Niveau de formation** : III (BTS)

**Initiative du dispositif** : Locale

**Structure d'appui** : Etablissement National d'Appui

**Etat de l'action** : En cours

**Nature de l'action** : Innovation

**Etablissement National d'Appui** : Bergerie Nationale

## COMMENTAIRES

Aucune entrée trouvée

## Ajouter un commentaire

Vos commentaires

Vos commentaires

Nom

Si vous êtes un humain, ne remplissez pas ce champ.

Δ